

6) EVACUATION ET CONFINEMENT

	OUI	NON	Sans objet
L'évacuation fait-elle partie de votre plan de sécurité ?			
La mise à l'abri dans un espace protégé ou confiné fait-elle partie de votre plan de sécurité ?			
Avez-vous sollicité l'avis d'un ingénieur en bâtiment pour identifier les espaces protégés au sein de votre immeuble ?			
Avez-vous désigné des personnes qui feront office d'agents de sécurité lors d'une évacuation ou d'une mise à l'abri ?			
Votre plan d'évacuation inclut-il des aires de rassemblement en cas « d'incident » différentes de celles prévues en cas d'incendie ?			
Avez-vous déterminé des voies d'évacuation ?			
Avez-vous convenu de vos plans d'évacuation et de mise à l'abri avec la police, les services de secours et vos voisins ?			
Disposez-vous d'installations de communication fiables et éprouvées en cas d'incident ?			
Les éventuels employés handicapés ont-ils été individuellement informés ?			
Avez-vous un processus de révision pour l'actualisation des plans, si nécessaire ?			